

Thème : Contentieux rétention administrative

Date : Jeudi 10 juillet 2025 de 13h30 à 16h30

Lieu : Poitiers

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs :

- Comprendre le cadre juridique et historique de la rétention administrative des étrangers en France.
- Identifier les droits des personnes retenues et les spécificités des lieux de rétention.
- Maîtriser les procédures de contrôle juridictionnel de la rétention, y compris les différents types de requêtes et voies de recours.

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

Introduction : Repères législatifs et historiques

Partie 1 : Présentation des lieux de rétention

I – Les lieux de rétention

II – Les droits en rétention

Partie 2 : Le contrôle juridictionnel de la rétention

I – Requête à la demande de l'étranger

II – Requête à la demande de la Préfecture

III – Les voies de recours

➤ Moyens pédagogiques : Intervention orale

➤ Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Myrième OUESLATI et Gwendoline PERES, Avocates au Barreau de Rennes

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.